

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 juin 2023

Autoroute A51 : inauguration du parking de covoiturage de Sisteron-Nord, le 50^{ème} du réseau VINCI Autoroutes

Après 5 mois de travaux, le parking de covoiturage de Sisteron-Nord, situé au niveau de l'échangeur n°23 de l'autoroute A51, a été inauguré ce vendredi 9 juin 2023, en présence de Marie-Paule Demiguel, sous-préfète de Forcalquier, David Gehant, vice-président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Daniel Spagnou, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch et Blaise Rapior, directeur général du réseau Escota de VINCI Autoroutes. Fruit d'une étroite collaboration entre la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et VINCI Autoroutes, cette nouvelle infrastructure d'une capacité de 44 places de stationnement gratuit propose une solution efficace pour inciter au développement de la mobilité partagée sur ce territoire et contribuer à décarboner les déplacements du quotidien. Le parking de Sisteron-Nord est le 50^{ème} parking du réseau VINCI Autoroutes.



Un partenariat avec les collectivités locales pour stimuler le développement du covoiturage au quotidien

Les trajets routiers du quotidien sont aujourd’hui dominés par des usages autosolistes, en particulier sur les trajets domicile-travail. En effet, selon le [Baromètre de l’autosolisme](#) publié par VINCI Autoroutes en septembre 2022, plus de 85% des Français sont seuls dans leur véhicule aux heures de pointe, en semaine. Face à ce constat, VINCI Autoroutes s’est engagé, depuis plusieurs années, à favoriser le développement de mobilités plus durables et collectives, dont le covoiturage, en proposant en partenariat avec les collectivités locales, des parkings de covoiturage à proximité de certains échangeurs.

Le covoiturage fait partie des solutions permettant de favoriser le développement des mobilités plus durables. Pratique, économique et convivial, il contribue à décarboner les déplacements routiers, dont la part restera très stable et prépondérante d’ici à 2050. Une transformation des usages que VINCI Autoroutes poursuit à travers sa politique « Ambition Environnement 2030 » initiée en 2019, et qui s’inscrit dans les engagements des Plans Climat de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur et de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

C’est dans cet esprit que la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur et VINCI Autoroutes ont signé une convention de partenariat couvrant la réalisation du parking de covoiturage de Sisteron-Nord, le 50^{ème} mis à la disposition des usagers sur le réseau VINCI Autoroutes. Situé sur la commune de Sisteron, à proximité immédiate du Parc d’Activités de Sisteron-Val de Durance, et directement connecté à l’autoroute A51 *via* l’échangeur de Sisteron Nord (n°23), cet équipement va accompagner le développement de la mobilité partagée dans cette région. La gestion de ce parking de covoiturage sera assurée par la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

Disposant de 44 places de stationnement gratuit, dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite, le parking de covoiturage de Sisteron-Nord a été conçu pour favoriser les nouveaux usages des habitants : 4 points de recharge électrique seront prochainement installés par le Syndicat d’Énergies des Alpes-de-Haute-Provence, 2 quais ont été construits pour accueillir les cars de la Région Sud des Lignes ZOU ! Express 69 Marseille-Gap-Briançon (ex LER29) et ZOU ! Proximité 400 Digne-les-Bains – Veynes. Le parking dispose également d’un dépose minute avec abri.



Marie-Paule DEMIGUEL, sous-préfète de Forcalquier :

« En avril 2023, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, ainsi que le ministère de la Transition énergétique, ont lancé une campagne nationale sonore et digitale sur le « covoiturage du quotidien » afin d’inciter les usagers à covoiturer pour une mobilité plus écologique et économique. Il s’agit d’une mesure du plan covoiturage qui doit permettre d’encourager les changements de comportements. Le covoiturage est un levier essentiel de la stratégie de réduction de la pollution ; le département des Alpes-de-Haute-Provence s’y inscrit pleinement et l’Etat déploie des aides vers les collectivités qui portent de telles infrastructures de covoiturage ; VINCI Autoroutes participe, par cet aménagement pertinent, à cet objectif national. »

David GEHANT, Vice-Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :

« Nous savons combien le stationnement est essentiel au développement commercial, au développement touristique et au rayonnement d’une commune. L’aménagement de ce nouvel espace de stationnement à Sisteron s’inscrit dans le cadre de la stratégie régionale pour l’aménagement des Pôles d’échanges multimodaux en Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur. Car l’un des défis majeurs du développement régional durable consiste à concilier les besoins de mobilité et les objectifs de la transition écologique et énergétique. Dans le cadre de notre politique globale de mobilité durable, une subvention régionale de 302 000 euros a été accordée pour le projet. »

Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch :

« Je suis fier de voir naître ce projet, premier au niveau régional dans le cadre du nouveau Plan d’Investissement Autoroutier. Il est crucial de soutenir l’engouement se développant pour les transports en commun et partagés afin d’encourager la transition vers une mobilité plus durable sur nos territoires, ô combien dépendants de la voiture. »

Blaise RAPIOR, Directeur général adjoint de VINCI Autoroutes, Directeur général d’Escota :

« Avec neuf déplacements sur dix effectués par la route, les mobilités routières restent essentielles dans nos déplacements quotidiens. Pour décarboner ces mobilités, il faut changer l’usage de la route en adaptant cette infrastructure aux nouvelles mobilités. Ce nouveau parking de covoiturage, construit en commun, en est une illustration parfaite. Offrir aux automobilistes la possibilité de se déplacer facilement et de stationner gratuitement pour covoiturer à plusieurs, c’est favoriser directement l’accélération de la transformation des nouveaux usages de la route et la décarbonation des déplacements routiers. Pour qu’ils se développent, les nouveaux usages doivent présenter une efficacité égale ou supérieure à nos habitudes d’avant. »

Le covoiturage, une solution écoresponsable et économique, plébiscitée lorsque les infrastructures sont adaptées

Dans le cadre d'une enquête de terrain, réalisée tous les deux ans auprès des utilisateurs des parkings de covoiturage situés à proximité du réseau de VINCI Autoroutes, 97% des utilisateurs interrogés se disent satisfaits par ce type d'infrastructures gratuites. 37% reconnaissent même avoir adopté cette pratique grâce à la possibilité qui leur est offerte de se garer facilement et gratuitement pour covoiturer. Aux yeux des covoitureurs, la mobilité partagée a une triple vertu : un impact positif sur l'environnement (28%), une dimension conviviale et pratique (27%) ainsi qu'une source d'économies (26%). 25 % des sondés se disent prêts à covoiturer. Près de 40 % considèrent qu'il faut développer les services de mise en relation et plus de 25 % souhaitent la création de parking de covoiturage pour permettre de basculer vers cette nouvelle pratique.

Enquête de satisfaction réalisée en juin 2021 auprès des usagers des parkings de covoiturage situés sur le réseau VINCI Autoroutes (830 répondants) ainsi qu'auprès des abonnés Ulys (+ 2 000 répondants).

Le 50^{ème} parking de covoiturage du réseau VINCI Autoroutes

D'un montant de 832 000 euros cofinancés par les trois partenaires, le parking de covoiturage de Sisteron-Nord s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement autoroutier signé par VINCI Autoroutes en 2017. Ce plan, d'un montant global de 432 millions d'euros, a pour vocation d'améliorer la desserte des territoires, de soutenir leur développement, mais aussi d'encourager l'adoption de mobilités alternatives pour les trajets du quotidien. Près de 500 places seront ainsi construites par VINCI Autoroute, sur le réseau Escota, dans les départements des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var.

Ce parking vient enrichir le réseau de parkings de covoiturage, fort aujourd'hui de 50 infrastructures mises à la disposition des conducteurs à proximité d'échangeurs du réseau VINCI Autoroutes, pour une capacité totale de 4 044 places.

Covoiturage vs. Autosolisme : les Français de plus en plus seuls dans leur voiture

L'autosolisme, autrement dit le fait de se déplacer seul en voiture, est encore plus fort en France en 2022 qu'en 2021. À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, VINCI Autoroutes a révélé, dans son nouveau Baromètre de l'autosolisme, une augmentation de 2,6 points de conducteurs seuls dans leur voiture en France, et de 9,1 points en Île-de-France.

Afin de mieux évaluer la réalité de l'autosolisme en France, et permettre ainsi de trouver collectivement les moyens efficaces pour stimuler le développement des mobilités partagées telles que le covoiturage, VINCI Autoroutes a réalisé au printemps 2022, en collaboration avec Cyclope.ai, une étude sans précédent reposant sur plus de 1 million de véhicules circulant entre 7h00 et 10h00 à proximité de onze agglomérations françaises.

En 2022, ce sont 85 conducteurs sur 100 qui font leur trajet du quotidien (domicile-travail) seuls, malgré la crise énergétique et les fluctuations du prix des carburants, contre 82 sur 100 en 2021. Cette augmentation globale ne peut qu'alerter sur l'importance de la lutte contre l'autosolisme et le renforcement de l'offre de services et d'infrastructures dédiés au covoiturage.

Les usagers pourront s'informer :

- sur le fil Twitter @A51trafic ;
- en écoutant la radio VINCI Autoroutes 107.7 ;
- sur l'application ULYS : trafic en temps réel ;
- en appelant le 3605, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'un appel).

Contact presse

VINCI Autoroutes : Charlotte DESVEAUX – charlotte.desveaux@vinci-autoroutes.com – 06 26 94 41 19

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services - 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur: Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCI Autoroutes](https://facebook.com/VINCI_Autoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).